



Maîtresse de mon mari au domicile conjugal sous la présence denfa

Par **Unica**, le **30/10/2013** à **03:24**

Bonjour

Mon mari a une double vie et enchaîne les maîtresses il s'alcoolise beaucoup et est toxicomane depuis des années

Un soir mes enfants ont voulu rester vers leur père il se trouve qu'ils ont été choqués de le retrouver nu avec sa maîtresse je suis intervenue avec une brigade de gendarmerie récupérée mes enfants c'était le matin

Cependant le soir en voulant aller chez moi je me

Suis trouvée nez a nez avec la maîtresse en question qui est restée toute la journée a mon domicile notre domicile

Que faire?

Puis je la dénoncer?

Par **moisse**, le **30/10/2013** à **09:19**

Bonjour,

Vos propos ne sont guère compréhensibles.

Vous ne pouvez pas à la fois vivre en communauté et chacun de votre côté.

C'est pourtant ce qui transparait de votre exposé.

Par **Unica**, le **30/10/2013** à **09:21**

Bonjour

Merci de votre réponse

Je suis chez ma maman en attendant la séparation mais ça reste ma maison car nos 2 noms figurent sur le bail

Mes enfants y sont allés ce soir la exceptionnellement

Quand a moi j'y suis allée faire mon linge et cette individu était chez moi

Par **moisse**, le **30/10/2013** à **10:18**

Bonjour,

La séparation de corps laisse intacts le devoir de fidélité et le devoir de secours.

Tant qu'elle n'est pas prononcée l'obligation de vie commune persiste.

Vous devez consulter votre avocat, obligatoire dans une procédure de divorce et définir avec lui une stratégie selon les objectifs que vous visez, relativement aux torts, à la garde des enfants...